

Rencontre IRTS, Le 31 mars 2010

Etaient présents :

Mr Huet ; directeur adjoint IRTS Ile de France

Bruno Keiser ; éducateur spécialisé, formateur IRTS a travaillé à l'INJS pendant 4 ans comme éducateur. Il connaît la population sourde et le métier d'interface de Communication

Fabienne Ajavon - Chef du service Rémora 77, voir ensemble.

Dorothée Nonque– Responsable des aides à la communication à Sourd média (59)

Marine Eysette – Interface de Communication à Sourd média (59)

Laurence Thooris – Aide à la communication à Sourd média (59)

Gwénael Cunningham - AFIC

Aurélie Gorin – AFIC

Pierre Roger – Président d'ARIS et membre de l'UNAPEDA

Tout d'abord, Fabienne Ajavon a rappelé l'historique du métier d'interface :

1989 : L'état confie à l'ANPEDA la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des jeunes et adultes sourds dans la formation professionnelle et l'emploi de droit commun.

Jean Benoit Ballé crée le métier d'interface de communication sur la base du métier d'éducateur fonctionnel.

1991 : Agefiph appuie cette intégration massive des jeunes sourds et les associations embauchent des interfaces de communication pour accompagner les jeunes sourds en CFI.

Puis l'ANPEDA se sépare en 2 : l'UNAPEDA et l'ANPEDA

Chaque association devient autonome et l'unité du métier disparaît au profit de différentes pratiques ou expériences des directeurs de structure, parents d'enfants sourds sans expérience de direction ou directeurs qui ne connaissent pas le monde des sourds

2005 : L'UNAPEDA met en place des modules de formation pour les interfaces,

Création du CEIC (Collectif des Employeurs d'Interface de Communication) qui regroupe des employeurs des 2 réseaux.

Le CEIC prend contact avec l'ESIT pour ouvrir une formation d'IC mais cette formation est principalement basée sur de la linguistique et aboutira sur un titre d'interprète de liaison.

Certaines interfaces ne veulent pas de cette formation et de ce métier radicalement différent de celui d'IC. Les IC veulent une formation avec un contenu plus social car la notion d'accompagnement est plus présente que celle de l'interprétation.

2008 : Création de l'AFIC (Association Française des Interfaces de Communication) qui a pour but de fédérer les IC de France, promouvoir et participer à la création d'une formation qualifiante. L'AFIC veut la reconnaissance du métier d'IC.

2009 : Fabienne Ajavon publie un mémoire sur le devenir du métier d'IC. Son tuteur, M. Jérémie Boroy constate que ce métier a évolué mais qu'il manque un cadre et une formation.

Constitution d'un groupe de travail sur le métier d'IC (AFIC, Rémora, Sourds média, ARIS, ANPEDA, UNAPEDA, AIDA, Voir ensemble) et création d'un questionnaire sur le métier d'IC qui sera distribué aux IC et à leur employeurs.

Bruno KEISER et M. Huet sont d'accord avec notre projet et nous rappelle que créer une formation qualifiante est un gros travail et qu'il faudra aussi rencontrer les politiques pour avoir un appui.

Il faudra planifier des rencontres régulières pour, dans un premier temps, arrêter un référentiel métier puis construire la formation qualifiante.

Les différentes étapes seront :

- 1 : Définir le métier : Expliquer en quelque pages le cadre de ce métier (Recensement de tous les documents existant sur ce métier)
- 2 : Lister les compétences pour créer le référentiel des compétences.
- 3 : Transformer ces compétences en domaine de formation (référentiel de formation)
- 4 : Organiser la formation et ces modalités de certifications
- 5 : Organisation matérielle (amplitude, durée, formation pratique et théorique ...)

Le diplôme d'état pourra être opérationnel pour la rentrée 2013 (idéalement...)

Mais il sera aussi envisageable de mettre en place un certificat de branche délivré par le CPNE et financé par l'UNIFAF dans le cadre des contrats de travail des IC. Il suffit que la branche professionnelle reconnaisse le métier.

Afin de poursuivre ce travail, il est aussi important de savoir si le groupe de travail considère l'IRTS comme un partenaire ou un consultant.

Prochaine réunion de travail pour l'étape 1 : le 5 mai 2010 à voir ensemble de 10 h à 16 h.